

**COMPTE-RENDU REUNION PUBLIQUE AVEC PARTENORD**  
**Du 11 Octobre 2010**  
**Salle du Conseil - HDV**

**Représentants du conseil de quartier présents**

- Madame Nadine LEFEBVRE, Madame Françoise MORTIER, Monsieur Mohammed BELGACEM,

**Elus présents**

- Madame Maryvonne GIRARD, Première Adjointe au Maire,
- Monsieur Sébastien COSTEUR, Conseiller municipal délégué à la vie étudiante,

**Elue excusée :**

- Madame Corinne KUBERA, Adjointe de secteur,

**Représentants de l'administration présents**

- Saida MELLOUL, chef de projet, service Démocratie locale - Vie des Quartiers

**Représentant de Partenord**

- Monsieur LEFEBVRE Philippe, directeur de territoire,

**Habitants Bd de Valmy**

**ORDRE DU JOUR**

**PROBLÉMATIQUE Du STATIONNEMENT Bd DE VALMY**

En raison de difficultés récurrentes rencontrées par les riverains Bd de Valmy, certains d'entre eux ont fait appel à la Municipalité afin de tenter de trouver une solution à cette problématique.

Une visite sur place de Mme Melloul, chargée de projet et de Mme Jacob ingénieur au service foncier a donc eu lieu le mardi 05 octobre 2010 afin de faire un point sur place et se rendre compte des difficultés avancées par ces habitants.

Au préalable, M. Lefebvre, directeur de territoire auprès de Partenord avait été contacté à ce sujet.

Lors de la rencontre sur place, Mme Nadine Lefebvre, conseillère de quartier et quelques locataires se sont engagés à effectuer un porte à porte sur toute la résidence afin de vérifier les chiffres avancés par les représentants de Partenord et également afin de recueillir les impressions de tous les résidents concernant ce problème de stationnement.

## Intervention de Mme GIRARD

Mme Girard remercie les habitants, les commerçants et le bailleur pour leur présence.

Avant toute chose, elle souhaite informer l'assistance présente de son entretien téléphonique avec la Direction de V2 : pour l'heure, la Direction de V2 conteste tout projet de privatisation de ses parkings et ce, jusqu'à juillet 2012, date d'inauguration prévue du Grand Stade. Actuellement, le seul projet en cours concerne la rénovation de l'étanchéité sur la partie haute du parking.

Autre projet sur le quartier Hôtel de Ville : les voies longeant le Bd de Valmy seront ré-aménagées. Un rond point (entre le rond point de l'Europe (près de Norauto) et le rond point de Valmy, donc plus précisément au niveau du Dojo) sera créé afin de permettre une meilleure fluidité de la circulation. Pour M. Costeur, conseiller municipal et conseiller communautaire, cette réflexion concernant le centre ville permettra de l'adapter aux nouveautés. Avec près de 90% de logements sociaux, il apparaît nécessaire de mener une véritable réflexion commune quant au devenir des parkings sous-terrains et la sécurité de ces lieux en concertation avec LMCU et les bailleurs publics.

À ce propos, la station Schell ferme définitivement et devient donc propriété de LMCU. Un projet de parking en silo est actuellement en cours sur cet espace.

Un contact a par ailleurs été pris par Mme Girard avec LMCU : Le petit parking (situé près de Cosily) pourrait être fermé avec un système d'accès (pas encore défini) pour les seuls résidents.

Concernant la position de Partenord, M. Lefebvre rappelle une nouvelle fois que la résidence dispose de 115 emplacements de stationnement dont 79 sont occupés. La location n'est pas obligatoire lors de la signature du bail. Donc si une demande émane d'une personne extérieure, celle-ci est susceptible d'être étudiée et acceptée. M. Lefebvre admet toutefois que le taux de remplissage de cette résidence (70%) est inférieur à celui des autres résidences situées du quartier Hôtel de Ville (Chaussée HDV, 87%) (Van Gogh, 87%).

Concernant la politique tarifaire mise en place par Partenord, M. Lefebvre ré-affirme que celle-ci n'a pas évolué depuis 10 ans et que le deuxième box loué bénéficie d'une réduction de 50%.

Mme Lefebvre Nadine, conseillère de quartier, tient cependant à faire remarquer que si le loyer n'a pas augmenté comme le précise M. Lefebvre, les charges ont quant à elles été multipliées par 4 depuis seulement 1 an. Elle demande à M. Lefebvre de s'expliquer sur ce point.

Réponse de M. Lefebvre : ces charges prennent en compte l'entretien régulier de la porte automatique, l'électricité, le nettoyage du parking, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Quant à fournir d'autres explications, M. Lefebvre propose de les transmettre plus tard. Il ajoute toutefois que les locataires se voient appliquer une régularisation 1 fois par an.

Les habitants présents souhaitent pour leur part contester ces éléments et s'indignent d'une telle augmentation des charges sans concertation au préalable avec eux. De plus, une habitante fait remarquer que si les charges sont aussi conséquentes, elles n'englobent pas forcément les points évoqués par Partenord. En effet, durant l'été 2010, il y a eu près de 18 vols dans ces garages, les éclairages sont constamment en fonctionnement (pas de minuteur), la montée

permettant d'accéder aux garages est glissante en hiver (pas de sel ou de sable à disposition). Quant au taux d'occupation avancé, une pétition est actuellement en cours afin de vérifier ce chiffre (à ce jour, sur 115 logements, 48 ont été vus et 20 d'entre eux ne sont pas locataires d'un box).

D'autres habitants fustigent les salariés de la CRAM qui viennent régulièrement stationner au bas des immeubles alors qu'ils disposent d'un parking spécifique.

Mme Girard propose de transmettre un courrier de rappel à la Direction de la CRAM.

### **DIVERSES PROPOSITIONS À ÉTUDIER**

- Contacter le magasin Cosily afin de savoir s'il dispose véritablement d'une place de parking (entreposage d'une benne tous les jours)
- Procéder à l'enlèvement des dos d'ânes (jugés trop bruyants)
- Poser des barrières au sol pour les commerçants notamment (pas possible puisqu'il s'agit là du domaine public)
- enlever le terre-plain central (face à la résidence Valmy). Ceci permettrait de bénéficier d'une dizaine de places supplémentaires. À étudier.
- Envisager un marquage au sol pour l'accès pompiers près de la résidence Valmy mais aussi devant le dojo
- Obtenir une explication claire et détaillée de Partenord quant à l'augmentation des charges + installer un système de minuteur pour les éclairages dans les garages et les parties communes.
- Engager une réflexion pour une baisse éventuelle des prix de location des box sous-terrains.
- Poser une grille d'accès au parc situé derrière la résidence Valmy (qu'elle puisse être ouverte le matin et refermée le soir) + revoir les bancs situés sur ce parc (en très mauvais état).

Rédacteur du CR  
Saida MELLOUL,  
Chef de projet